



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 15 décembre 2020

3 de Bordeaux : la rectrice recule !

Le 20 novembre, trois enseignant-e-s du lycée François Mauriac de Bordeaux, syndiqué-e-s à SUD éducation, recevaient un courrier leur indiquant que la rectrice engageait contre elles et eux une procédure disciplinaire.

La rectrice reproche aux collègues de s'être mobilisé-e-s pour faire barrage à la mise en œuvre de la réforme du bac Blanquer. Après Cahors, Carcassonne, Clermont-Ferrand, Strasbourg, et bien sûr Melle, l'administration cherche à réprimer celles et ceux qui, engagé-e-s dans l'action syndicale, s'opposent à la politique ministérielle.

Aujourd'hui, nos camarades ont reçu un courrier leur indiquant la sanction décidée par la rectrice : suspension de trois jours sans traitement pour l'une, blâme pour les deux autres. La rectrice de Bordeaux a renoncé à réunir des conseils de discipline : les dossiers sont vides, et il s'agit de sanctionner des faits de grève.

Ces sanctions, si faibles soient-elles au regard de l'ambition initiale de la rectrice, sont néanmoins inacceptables.

SUD éducation exige le retrait immédiat des sanctions de nos camarades du lycée François Mauriac de Bordeaux.

SUD éducation exige l'abandon immédiat de toutes les poursuites contre les personnels mobilisés contre les politiques rétrogrades du ministère et du gouvernement. On ne touche pas à nos camarades !

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

